



INVITATION

AU 28^{ème} FLYIN de l'IPA AIR CREW

Par la présente nous invitons

- tous les membres de l'IPA,
- Policiers et retraités dans les pays européens

au 28^{ème} FLYIN de l'IPA AIR CREW à Recklinghausen/Germania !

Date

du jeudi 15 juin au dimanche 18 juin 2023

Hôtel

Hôtel "HOLIDAY INN EXPRESS", Herrenstrasse 8, 45657 Recklinghausen.
L'hôtel exige le nombre définitif de chambres ou de nuitées jusqu'au 31 janvier 2023 au plus tard.
La date limite d'inscription est donc fixée au 25 janvier 2023.

Aérodrome

Veuillez apporter votre propre matériel d'arrimage !!! L'aérodrome propose AVGAS 100LL, JET-Fuel et MoGas. Il n'y a PAS de frais d'atterrissage et de stationnement !

Conditions de vol

Le FLYIN se déroule dans toutes les conditions météorologiques. Si le vol n'est pas possible en raison de conditions météorologiques défavorables, nous voyagerons en train, en bus ou en voiture.

Si l'événement doit être annulé pour des raisons qui ne peuvent être influencées par la direction de l'organisation, les organisateurs annuleront complètement l'événement et le reporteront à une autre date à déterminer. Espérons que ce ne soit pas nécessaire.

L'annulation de la participation n'est pas possible pour des raisons météorologiques. Dans ce cas, les frais ORGA ne seront pas remboursés ! L'hôtel détermine le remboursement des frais d'hôtel.

Date limite d'inscription

La date limite d'inscription est fixée au 25 janvier 2023 ! Les inscriptions reçues plus tard ne peuvent être prises en compte ou dépendent de la confirmation par l'hôtel d'une chambre disponible. L'hôtel souhaitant verser un acompte à la clôture des inscriptions, les frais de participation sont dus lors de l'inscription ! Voir la rubrique suivante !

A cet effet, après inscription, les participants seront informés des coordonnées bancaires de l'IPA AIR C REW pour le virement.

Frais de participation

Il y aura des frais de participation pour la période du 15 juin 2023 au 18 juin 2023 d'un montant de

- 3 x nuitées/petit-déjeuner en chambre double, chambre double à usage individuel et chambre individuelle 3 x 109 € équivaut à 327 € ;
- pour l'événement coûte 93,50 € par personne ;
- pour ORGA 15,-€ par personne,

soulevé. Cela donne un total de 544,-€ pour une chambre double, pour une chambre double par ex. Usage unique 435,50 € et unique 435,50 € !

Les frais d'hôtel et les frais d'événement seront répercutés sur les participants sans supplément. Il y a également des frais ORGA pour les cadeaux, des frais de gestion de compte pour le compte IPA AIR CREW et des frais pour le site Web.

Comme nous devons verser une caution à l'hôtel, les frais de participation doivent être virés sur le compte IPA AIR CREW au plus tard le 31 janvier 2023.

Les frais de participation comprennent

- Les jeudis, barbecue à l'aérodrome, au restaurant de l'aérodrome,
- les frais d'hébergement incluant un copieux petit-déjeuner,
- Visite de la brasserie le vendredi et dégustation de bière,
- Visites du samedi / entrée dans la galerie de formation de la mine,
- Tour de ville le samedi,
- Menu du samedi soir,
- les frais de transport engagés lors de la manifestation, pour les navettes et les transports en commun vers et depuis la mine,
- frais d'organisation,

NON INCLUS

- dîner le jeudi soir,
- les boissons pendant tout le FLYIN,
- dîner le samedi soir,
- les frais de vol, les frais d'assurance,
- Frais de carburant, frais d'atterrissage sur le vol aller-retour,
- autres droits d'entrée,
- les autres frais supportés par le participant individuel,
- Boissons et collations pendant la période de l'événement,

Chaque participant vole vers le lieu ou le retour et sur les excursions à ses risques et périls dans le cadre de la réglementation aérienne.

Le FLYIN ne représente pas un événement aéronautique au sens de la Loi sur l'aviation

Avec la signature de l'inscription, chaque participant déclare que l'avion ou le matériel sportif (ultra-léger) qu'il utilise est conforme à la réglementation technique ainsi qu'en matière d'assurance et qu'il dispose des pièces justificatives requises.

L'événement se déroule dans toutes les conditions ! Même si les conditions météorologiques rendent le vol impossible ! Les frais de participation ne seront PAS remboursés en cas de non-participation ! Un remboursement n'est possible que si l'événement est interdit par les autorités. Une date alternative n'est pas prévue.